

## **Séance du Conseil Municipal du 9 février 2018**

L'an deux mille dix-huit, le neuf février à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni en mairie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard DEFORGE, en suite de convocation du 5 février 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Effectif légal :	<b>11</b>
Nombre de Conseillers en exercice :	<b>11</b>
Absents représentés :	<b>0</b>
Absent non représenté :	<b>0</b>
Présents :	<b>11</b>

### **Présents :**

**Adjoint**s : Bernard DEFORGE, Stéphane THIBAUD, Gino MENNESSON

**Conseillers** : Teddy BISKUPSKI, Philippe PAPIER, André VINCENT, Justine APLINCOURT, Oswald BIZOUARD, Guy PERIGORD, Anne CHARLES, Pascal CELLI

Mr Stéphane THIBAUD est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

### **ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

#### **1) Installation des conseillers municipaux :**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard DEFORGE, qui a déclaré les membres du conseil municipal Anne CHARLES et Pascal CELLI installés dans leurs fonctions.

M. Stéphane THIBAUD a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

#### **2) Election du Maire :**

##### **2.1 Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré dix conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121.17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

##### **2.2 Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs :

Messieurs Pascal CELLI et Philippe PAPIER.

### **2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Il est procédé au vote sans utiliser d'isoloir ni d'urne ; Chaque conseiller écrit le nom de la personne pour laquelle il vote sur un bulletin.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

### **2.4 Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6
Ont obtenu :	
DEFORGE Bernard	9
VINCENT André	1

### **2.5 Proclamation de l'élection du maire**

M. Bernard DEFORGE a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

## **3 Elections des adjoints :**

Sous la présidence de M. Bernard DEFORGE élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints

### **3.1 Elections du premier adjoint**

#### **3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

André VINCENT 10

Gino MENNESSON 1

### **3.1.2 Proclamation de l'élection du premier adjoint**

M. André VINCENT a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

## **3.2 Election du deuxième adjoint**

### **3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

Nombre de votants 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue 6

Ont obtenu :

THIBAUX Stéphane 11

### **3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint**

M. Stéphane THIBAUX a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

## **3.3 Election du troisième adjoint**

### **3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

Nombre de votants 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue 6

Ont obtenu :

MENNESSON Gino 11

### **3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième adjoint**

M Gino MENNESSON a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

La séance est levée à 19h55